

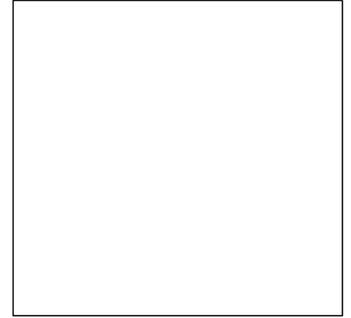


Formation

METTRE EN PLACE ET/OU DÉVELOPPER UN ATELIER D'AUTO PRODUCTION DE PLANTS MARAÎCHERS



09/11/2021



OBJECTIF

- Apprendre à auto-produire ses plants maraîchers tout au long de l'année

PROGRAMME

Durée : 7 heures

Journée entière : 09/11/2021 – Maison Biscar 37 rue de l'Eglise, 64230 Arbus - 9h-12h30
7 heures

Objectifs pédagogiques de la séquence :

- Savoir choisir le matériel de production
- Apprendre à auto-produire ses plants de légumes
- Estimer son temps de travail
- Planifier ses semis et plantations

Contenu :

- I - Introduction : comment créer son propre environnement maraîcher
- II - Serre à plants : infrastructure, matériel nécessaire, gestion de l'environnement
 - la serre à plant
 - les différents plaques de semis
 - le presse-motte mécanique et manuel
 - les différents semoir
 - le terreau de semis
 - la table de semis

CIVAM Béarn 1 avenue Pouguet 64000 PAU

SIRET 351 543 657 00024

05 59 84 70 63 / civambearn@orange.fr / civam-bearn.org

Association loi 1901 affiliée au Réseau CIVAM

- la table de germination/la plaque chauffante
- la table de culture
- matériel d'irrigation
- chambre de germination

III - Semis et plants : conditions de germination et d'élevage, choix du matériel végétal, technique de semis par espèce :

- choix des semences
- fournisseur
- taux de germination
- alliacées
- solanacées
- cucurbitacées
- astéracées
- chénopodiacées
- brassicacées

IV - Outils de gestion : calendrier + tableau de calculs

- calendrier
- calcul de semences
- agenda semanal
- gestion du temps

Intervenant : Quentin D'HOOP, maraîcher auto-produisant ses plants, basé à Saubrigues (Landes)

Animatrice : Mélodie Dupart, animatrice technique en productions végétales, CIVAM Bio Béarn

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Être maraîcher ou porteur de projet en maraîchage

Pré-requis : Aucun

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Présentation PowerPoint en salle

CIVAM Béarn 1 avenue Pouguet 64000 PAU

SIRET 351 543 657 00024

05 59 84 70 63 / civambearn@orange.fr / civam-bearn.org

Association loi 1901 affiliée au Réseau CIVAM

~ -Echanges/interactions avec les producteurs

Mode d'évaluation de la formation :

- ~ tour de table à chaque fin de journée pour évaluer la satisfaction des stagiaires
- ~ Evaluation à l'aide d'un questionnaire en fin de journée

MODALITÉS PRATIQUES

Modalités d'inscription avant le 02/11/2021 :

par téléphone 05 59 84 70 63 / 06 36 21 66 13

ou par mail melodie@civam-bearn.org

ou par HelloAsso en [cliquant ici](#)

Coût de la formation :

- Gratuit : adhérent·e CIVAM, contributeur·trice VIVEA à jour auprès de la MSA ou détenteur d'un PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisée)
- 45 € : contributeur·trice VIVEA à jour auprès de la MSA et porteur de projet avec PPP
- 30 € : adhérent·e CIVAM, porteur de projet en agriculture sans PPP
- 200 € : agent·e de structure privée ou publique, étudiant·e, porteur de projet non adhérent

Contact :

melodie@civam-bearn.org - 06 36 21 66 13

CIVAM Béarn 1 avenue Pouguet 64000 PAU

SIRET 351 543 657 00024

05 59 84 70 63 / civambearn@orange.fr / civam-bearn.org

Association loi 1901 affiliée au Réseau CIVAM